

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

14/11/2017

Présents :

Membres de droit :

Désy ODDON, Proviseur

Florian COSSA, Directeur du primaire

Liudmyla CHUDOVA, Directrice administrative et financière

Pascal SLIWANSKI, Conseiller de Coopération et d'Action culturelle

Représentants du Personnel :

Alex GOMEZ, professeur d'Espagnol

Charles OUTTERS, professeur de Lettres

Guillaume JACQUES, professeur des écoles

Nina SALATA, responsable RH

Représentants des Parents d'élèves :

Mme TRUFFAUT

Représentants des élèves :

Arthur GERBAULT, élève de TS

Absents :

Mme TEYLOUNI

M. HUC

Secrétaire de séance :

Charles OUTTERS

POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 19 juin 2017
- ✓ Installation du Conseil d'établissement : attributions et fonctionnement
- ✓ Bilan de rentrée 2017 : primaire et secondaire
- ✓ Présentation et vote de la Carte des emplois
- ✓ Présentation et validation des séjours pédagogiques
- ✓ Présentation du Projet d'établissement
- ✓ Questions diverses

Ouverture de la séance à 18h22

10 membres sont présents sur 12 convoqués. Le quorum est atteint.

APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL ETABLISSEMENT DU 19/06/2017

Lors de l'envoi de la convocation au Conseil d'établissement, les membres ont été destinataires du compte-rendu du dernier Conseil tenu le 19/06/2017. Ce compte-rendu est soumis au vote et est validé à l'unanimité des membres présents.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0.

INSTALLATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le chef d'établissement rappelle la composition du Conseil d'établissement et ses modalités de fonctionnement. Il liste également ses domaines de compétences et précise que le document relatif aux attributions du Conseil est disponible sur le site de l'établissement (Rubrique Instances).

BILAN DE LA RENTREE 2017

Le chef d'établissement présente les effectifs à la rentrée 2017 : 428 élèves, donc une progression, certes faible, de 3,4%. On observe une stabilité voire une légère baisse des effectifs en primaire et une hausse en secondaire liée à la montée des cohortes. Cela se traduit par une classe supplémentaire créée en secondaire.

La répartition des élèves selon leurs origines montre la part importante des élèves d'origines ukrainienne :

- Maternelle et primaire : 60% environ.
- Collège : 70%
- Lycée : 50%.

Au lycée, la répartition des élèves (50% Ukrainiens, 40% Français ; 10% autres) est dans la moyenne des établissements AEFÉ.

Toujours 4 bâtiments et 3 sites. Les travaux pendant l'été ont permis de réaliser :

- La remise en état des salles de classe et changement de certains mobiliers de classe.
- L'aménagement d'un nouveau laboratoire de sciences à l'école 118.
- L'érection d'une cloison contre le vent et l'absence d'intimité dans la cour de récréation du 52V.
- L'aménagement des garages en salle polyvalente à 52V

CARTE SCOLAIRE RENTREE 2018

Le Chef d'établissement fait le point sur le recrutement des personnels détachés auprès de l'AEFE :

- 13 résidents au total : 6 professeurs des écoles + 1 directeur du primaire + 6 professeurs du secondaire. Le taux, 40-50% de résidents, reste faible par rapport à la moyenne de l'AEFE.
- 2 expatriés : 1 professeur de Lettres (arrive en fin de mission), un personnel de direction

Le chef d'établissement indique que le poste d'enseignant expatrié de Lettres est maintenu pour la rentrée 2018 et propose au vote un acte mentionnant un ETAT NEANT (aucune fermeture, aucune ouverture, aucune transformation de poste).

POUR : 8 CONTRE : 1 ABSTENTION : 1

SEJOURS PEDAGOGIQUES

Le Chef d'établissement fait le point sur les projets pédagogiques :

- 2 projets en classe entière : l'un en 3^{ème} à Paris (coût de 700€), l'autre en 5^{ème} dans les Carpates (coût de 100€)
- 4 autres projets interclasses : participation au Concours de Discours (5 élèves de CM2-4^e-2^{nde}), aux Jeux sportifs de Zurich (6 élèves de 2^{nde}), à Ambassadeurs en Herbe (5 élèves de CM2-4^e-2^{nde}), et aux Jeux scientifiques et sportifs de Berlin (6 élèves de 6ème).

Le chef d'établissement propose ces projets au vote du Conseil.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

PRESENTATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le chef d'établissement présente les grandes lignes du projet d'établissement travaillées lors des ateliers du mercredi 18 octobre (cf Document joint). Il s'agit du pré-projet qui devra être étoffé notamment quant aux indicateurs d'évaluation et aux échéances fixées. Le projet d'établissement définitif devra être voté au prochain Conseil d'établissement et fera l'objet d'un vote.

QUESTIONS DIVERSES

Les représentants de parents ont quatre questions :

- Émission éventuelle d'une carte de lycéens : celle-ci est possible, mais en Ukraine, la carte donnant accès à la plupart des avantages sur place étant celle d'étudiant, il faudrait redéfinir l'objectif de cette carte. Il est souhaitable de collaborer avec le service des cartes ISIC pour une carte reconnue internationalement.
- Le poids des cartables: les professeurs principaux pourraient avantageusement rappeler aux élèves l'usage des casiers et faire le point de ce qui est utile ou inutile d'emporter. Pour les manuels, un nombre croissant est en accès numérique, une recension permettrait aux élèves une meilleure visibilité des manuels à n'utiliser qu'en classe.
- Les vestiaires : le manque de place chronique demeure, les changements dans les toilettes resteront donc un pis-aller inévitable dans certains cas.
- Le matériel : les enseignants du secondaire devront établir une liste précise voire exhaustive du matériel (inclure donc les liseuses puisqu'elles sont requises).

Les représentants des enseignants souhaitent aborder les points suivants :

- Sécurité et circulation des parents :
 - circulation des parents : Sur le site 118, les parents ne doivent pas pénétrer dans les étages supérieurs de l'établissement. Une annonce le leur rappelle et un rappel sera effectué au moment de la réunion parents-professeurs. Sur les autres sites, le rappel a déjà été effectué.
 - Exercices incendies :
 - Règlementairement, il en faudrait trois par an.
 - Ce sera le cas dans le primaire.
 - Dans le secondaire, cela dépend de la volonté de la directrice de l'école 118. Après une année sans exercice, il y a eu en cette année scolaire, et un autre est prévu en avril 2018.

- Dans l'ensemble, l'établissement est en règle avec le Plan de Prévention et Mise en Sécurité, sous le contrôle de l'AEFE. La présence de responsables de l'ambassade aux différents exercices permet de s'ajuster aux exigences de sécurité.
- Caméras :
 - Suite à deux cambriolages dans l'année 2016-17, des caméras ont été installées, au primaire et au secondaire.
 - La caméra dans le secondaire a été installée sans que le personnel ait été prévenu.
 - Les modalités d'accès aux bandes vidéo et de visionnage restent à établir. Ces images sont destinées à être conservées 24h et visionnées seulement en cas d'incident constaté.
- Absences et retard des élèves et des professeurs :
 - Les cas où le « retard excessif » d'un élève au secondaire peut permettre une entrée en classe sont limités : séances de sport ou de DS de 2 heures, ou problème de navette.
 - Seuls les motifs des absences/retards sont modifiés par la CPE ; en aucun cas les absences/retards ne peuvent être supprimés.
 - Permanence : le manque d'espace pour une permanence ne peut pas trouver de solution cette année.
 - Absence des professeurs : le secrétariat informe selon le cas le directeur du primaire (pour le primaire), la CPE (pour le secondaire), la directrice du PUK (pour le PUK). Des retards dans la communication sur ces absences ont été constatés. Dans le secondaire, il est possible de faire un document récapitulatif comme cela a été récemment fait par la CPE, ou, mieux, d'informer mieux les professeurs de l'accès à cette information sur Pronote.
- CPE de métier. Une gestion plus stricte des absences et des décrochages selon les standards du MEN passent plus par la formation du personnel existant que par le recrutement d'un résident qui ne sera pas accepté pour un si petit effectif d'élèves au secondaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

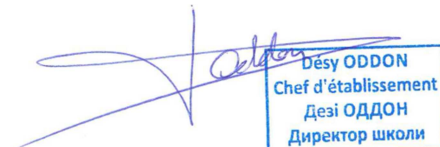
La secrétaire de séance

Charles OUTTERS



Le Président du Conseil d'établissement

Désy ODDON



Désy ODDON
Chef d'établissement
Дезі ОДДОН
Директор школи